



Démographie, éducation, opinion publique

Après la Conférence de Rio-de-Janeiro sur l'Environnement et le Développement (1992) et avant celle du Caire sur la Population et le Développement prévue pour 1994 se tient à Istanbul, du 14 au 17 avril 1993, le Congrès international sur l'Éducation en matière de Population et le Développement, à l'initiative conjointe de l'UNESCO et du FNUAP.

L'action éducative apparaît fondamentale pour promouvoir le développement de manière solidaire et réaliste à l'échelle mondiale. Or plusieurs phénomènes démographiques majeurs méritent d'être traités de manière suivie dans les contenus éducatifs des pays développés : transformations profondes des structures familiales, individualisation des modes de vie, migrations internationales et internes, vieillissement des populations, reflux de divers fléaux sociaux et extension d'autres, dont la pandémie du Sida. De plus, les interdépendances croissantes qui s'établissent entre les pays industrialisés et les pays en développement concernant notamment la population, les ressources et l'environnement ne peuvent pas être ignorées par l'éducation, à qui il revient d'éclairer ces phénomènes et de contribuer à des prises de conscience individuelles et collectives. Pour ce faire, l'action éducative en matière de population doit se fonder sur une information scientifique rendue accessible.

La parution simultanée d'un numéro spécial traitant de l'action éducative en matière de population dans trois bulletins européens d'information démographique(1) coïncide fort à propos avec la tenue du Congrès d'Istanbul. L'UNESCO ne peut que se réjouir de cette initiative, soutenir et encourager toutes celles qui permettront d'établir ou de renforcer une coopération active entre les établissements d'enseignement et de recherche intéressés par l'action éducative sur les questions de population.

Colin POWER

Sous-Directeur général pour l'Éducation. UNESCO

(1) Demos (NIDI, La Haye, Pays-Bas) - Popolazione e Sviluppo (AIPS, Rome, Italie) - Population et Sociétés (INED, Paris, France)

Sommaire

Éditorial : Démographie, éducation, opinion publique

- L' « alphabétisation démographique » (Léon GANI).....2
 - Éducation et migrations internationales (Mouna Liliane SAMMAN)2
 - L'éducation de la population aux questions de population (Nico van NIMWEGEN et Hans van den BREKEL).....3
 - Revue Internationale de Pédagogie4
-
-

L' « alphabétisation démographique »

L'éducation des futurs citoyens de l'Europe en matière de population est très insuffisante. Pour que les jeunes puissent comprendre l'essentiel de la vie sociale, une connaissance minimale des concepts et des phénomènes de démographie devrait faire partie de la culture de base. Par exemple, une lecture convenable des pyramides des âges - celle de sa propre population ou celles d'autres groupes humains - pourrait rendre concrète la description et l'explication de la transition démographique, en la situant dans divers contextes historiques. En rapprochant l'évolution des structures par âge, par sexe, par état matrimonial... de celle des structures socio-économiques, notamment de l'emploi et de l'activité, on éclairerait en particulier la transformation des systèmes familiaux et des rapports hommes-femmes.

L'« alphabétisation démographique » des Européens, distinguant bien les faits et leurs interprétations, devrait s'intégrer dans une éducation civique moderne, et permettre à chacun de démêler les vraies questions des faux semblants. Elle améliorerait certainement la qualité du débat social sur de grandes questions : vieillissement et place des personnes âgées, relations intergénérationnelles et systèmes de retraites, transformations des structures familiales, santé publique, environnement, phénomènes migratoires, peuplement régional et aménagement du territoire... Enfin elle devrait faciliter une réception critique des informations, qu'elles soient foisonnantes ou lacunaires, idéologiquement connotées ou livrées sous forme de chiffres bruts, à peine commentés. Les jeunes doivent pouvoir aborder à l'école les questions de population autrement que par des approches réductrices ou déformées. Mais cela suppose que les enseignants eux-mêmes puissent trouver aisément des informations démographiques fiables et adaptées à leurs besoins. Les questions concernant la vie et la mort ne sont pas

vraiment prises en charge par l'action éducative, alors que tout enfant ou adolescent est confronté aux « événements démographiques » que sont naissances et décès.

Il revient à l'école d'expliquer la portée de ces événements, la manière dont les différentes cultures les perçoivent, les enregistrent et les mesurent. Une telle approche peut faciliter le traitement pédagogique de sujets plus ou moins tabous selon les sociétés, qu'il s'agisse de la sexualité, des maladies et de la morbidité, de la mort et de la mortalité. Préparant à la vie, l'école doit parler du cycle de la vie.

Par la diversité des domaines auxquels elles font référence, les questions de population peuvent apporter un ferment à l'interdisciplinarité et à la rénovation de l'éducation dans les pays européens, faciliter l'approche globale des problèmes de société et la mise en évidence de leurs interdépendances. Encore faudrait-il que le contenu et les méthodes des recherches socio-démographiques soient convenablement transmises. Les enseignants se contentent souvent de l'information sur les questions de population qu'ils trouvent dans la presse écrite et ils doivent de toute façon prendre en compte, dans leurs dialogues avec les élèves, celle que les jeunes reçoivent par la radio et la télévision. La qualité du message pédagogique et celle de la diffusion de l'information démographique - son accessibilité, sa disponibilité, sa compréhension - vont de pair.

Un début serait de mieux comprendre les relations entre la recherche, l'information et l'éducation en matière de population, et de comparer le traitement des thèmes de population dans les systèmes scolaires de plusieurs pays. La Conférence d'Istanbul peut donner impulsion à ces projets.

Léon GANI

(Université René Descartes-Paris V)

Education et migrations internationales

En provenance des pays d'Europe centrale et orientale ou des pays du Sud de la Méditerranée, les mouvements migratoires ne semblent pas devoir tarir de sitôt. Ils pourraient même acquérir encore plus d'ampleur. Or les programmes d'enseignement en Europe traitent des migrations internationales de façon partielle et cursive, et du seul point de vue national. Malgré les progrès accomplis pour se dégager d'une optique « coloniale », les contenus éducatifs restent souvent marqués d'eurocentrisme, ainsi que l'avait constaté en 1989 une Conférence du Conseil de l'Europe (2) qui citait des exemples tirés de manuels de Grande-Bretagne, des Pays-Bas ou de

Suède.

Un véritable enseignement sur les migrations internationales relève à la fois du cognitif et de l'affectif, ne serait-ce que parce que des enfants issus de l'immigration sont présents à l'école. Il doit chercher à provoquer une prise de conscience de la situation et des enjeux pour chacune des parties concernées. L'histoire du peuplement de l'Europe devrait ainsi donner toute leur importance aux flux migratoires et à leur insertion temporelle et spatiale. En France, vieux pays d'immigration,

(2) L'éducation interculturelle : concept, contexte et programme (sous la direction de Crispin JONES et Keith LIMBERLY), Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1989.

une recherche récente de l'INED (3) montre qu'en plus de 4 millions d'« immigrés » (personnes nées étrangères à l'étranger, qu'elles aient acquis ou non la nationalité française), habitent environ 10 millions de personnes ayant au moins soit un parent, soit un grand-parent « immigré ». Ces chiffres reflètent l'ampleur des vagues migratoires successives des cent dernières années, et relativisent celle des mouvements migratoires récents.

De même, l'enseignement des migrations internationales doit traiter de l'histoire nationale dans un contexte de « mondialisation » des productions, des consommations, des marchés et des flux d'information. Il s'agit de montrer que les flux migratoires ne sont pas complètement prédéterminés par les disparités démographiques, économiques et politiques entre pays et régions, mais qu'ils y sont cependant liés. Une attention particulière doit être accordée à ce sujet délicat qu'est l'exode des compétences, mouvement à sens unique de personnes qualifiées vers les pays développés, qui limite la capacité de progrès des pays en développement.

Enseigner les migrations internationales, c'est aussi se référer aux principes régissant les rapports entre la société d'accueil et les immigrés. Il est hélas bien connu que se posent, en période de difficultés économiques, des problèmes d'insertion conduisant à des attitudes racistes ou xénophobes. Les immigrés en souffrent d'autant plus

(3) Sous la direction de Michèle TRIBALAT : « Cent ans d'immigration. Etrangers d'hier, Français d'aujourd'hui », *Travaux et documents*, INED, diffusion PUF, cahier n° 131, 1991.

qu'ils affrontent des situations précaires sur le plan social, économique et juridique et qu'ils restent partagés entre la culture dominante et leur culture minoritaire. Dans ce contexte, l'école a un rôle à jouer dans l'évolution des mentalités, en montrant la diversité des apports des immigrants du passé à la communauté nationale, en améliorant la connaissance des expressions culturelles et des modes de vie des immigrants récents. Cette démarche éducative doit prendre appui sur une formation spécifique et un matériel éducatif qui placent l'éducation aux Droits de l'Homme dans le concret des situations. Essentiellement pragmatique, la mise au point de cette formation et de ce matériel implique une étroite collaboration entre les enseignants, les responsables communautaires, les parents d'élèves et leurs associations.

Il ne faut pas omettre le rôle que doit jouer l'enseignement des questions de migrations internationales face aux médias, qui en traitent souvent de façon dramatique et conflictuelle. D'où l'intérêt d'un travail pédagogique sur l'information diffusée, exerçant l'esprit critique des jeunes et les formant à la lecture de l'image ou du texte journalistique. Préparer les personnels enseignants à aborder et à traiter les questions liées aux migrations internationales, c'est rendre à l'école sa vocation à l'éducation civique, c'est adapter les contenus de l'éducation aux conditions d'une société en mutation et répondre à de nouvelles priorités.

Mouna Liliane SAMMAN
(UNESCO)

L'éducation de la population aux questions de population (*Population Education and Population Awareness*)

La plupart des questions politiques sont, directement ou indirectement, liées à un processus démographique. Il s'ensuit que l'information démographique éclaire utilement les décisions politiques, tant au niveau national que dans les institutions intermédiaires, comme les syndicats, les associations, les collectivités locales.

Au plan individuel, il est clair que naissances, mariages, migrations et décès façonnent largement le destin des personnes et des couples. Il est donc naturel que le public prenne intérêt aux tenants et aboutissants des tendances démographiques.

Or la population ne peut prendre une exacte mesure de ces questions que si l'information démographique fait l'objet d'une diffusion attentive. Il est important que la population comprenne à la fois comment les évolutions démographiques témoignent des transformations sociales et en quoi elles dépendent de petites et grandes décisions politiques.

Pour cela, il ne suffit pas de donner à l'information démographique un statut d'information scientifique. Il faut de plus la rendre compréhensible et accessible. La culture et le langage du monde scientifique diffèrent beaucoup de ceux des responsables politiques et administratifs. Cette difficulté concerne aussi la question spécifique de l'orientation des travaux de recherche.

Pour informer le monde politique néerlandais des faits de population, des rapports périodiques replaçant ces phénomènes dans leur contexte social ont été publiés par l'Office de statistique (C.B.S.) et l'Institut de démographie (NIDI), avec l'aide de divers ministères. Mais ceci n'est pas suffisant. Dans une société démocratique, l'opinion publique décide des priorités politiques. Les vues des partis sur tel sujet dépend de la perception qu'en ont leurs militants et les groupes de pression. Or les questions démographiques touchent directement aux modes de vie privés.

Nous proposons la définition suivante de

l'éducation en matière de population : « *Programme d'enseignement et d'information destiné à transmettre la connaissance sur les processus démographiques, leurs tenants et aboutissants, destiné à accroître la prise de conscience des enfants et des adultes pour l'élaboration d'une citoyenneté responsable* ».

Ce concept de citoyenneté responsable se réfère à l'idée que, de même que l'éducation n'a pas seulement à faire connaître mais aussi à faire respecter le savoir, l'information démographique n'est pas seulement transmise en vue de la seule connaissance, mais aussi pour éclairer les attitudes et comportements en matière de sexualité, fécondité, auto it : parentale, planification familiale, rôles masculins et féminins, formation et dissolution des couples, vie familiale, santé, mobilité spatiale...

Le système éducatif est de première importance pour un tel programme d'enseignement et d'information, sur la nature et la dynamique du processus démographique, sur les changements de la structure de la population, sur les tendances démographiques et sur leurs conséquences locales, nationales, mondiales. Pour que l'information diffusée soit correctement présentée, comprise et interprétée, un soin spécial doit être apporté à la préparation de matériel d'enseignement adéquat. Aux Pays-Bas, les sujets démographiques sont inclus dans les programmes de géographie de l'enseignement secondaire. Les questions de population sont traitées dans les manuels de géographie. Des manuels et fascicules spécifiques ont

de plus été mis au point. L'Institut interdisciplinaire de démographie des Pays-Bas (NIDI) a publié, avec une subvention du ministère de l'Education et de la Science, un guide pratique de démographie destiné à l'enseignement secondaire, et édite depuis 1985 un bulletin démographique mensuel, *Demos*, largement distribué, qui vise à stimuler les débats sur la population et les politiques correspondantes.

Pour atteindre le public extérieur au système scolaire, il faut recourir à une approche « multimedia », utilisant à la fois les programmes de radio et de télévision, les journaux et périodiques, des brochures et des annonces... Et pour être clairement distinguées de toute propagande ou endoctrinement idéologique, les informations sur la population doivent pouvoir être simultanément diffusées, sous forme aussi factuelle que possible, vers de multiples relais d'information en contact avec toutes sortes de publics.

L'éducation sur les questions de population, qu'elle soit limitée au système scolaire ou étendue à l'ensemble de la société, n'a de sens que si elle est entreprise avec méthode et continuité. Des activités isolées ne suffisent pas. La coopération internationale doit évaluer, comparer, partager les expériences nationales. Aussi coûteux et ingrat que soit l'effort nécessaire, les enjeux en cause le justifient pleinement.

Nico van NIMWEGEN

et Hans van den BREKEL (NIDI)

(traduit et adapté de l'anglais par Michel Louis LEVY)

REVUE INTERNATIONALE DE PEDAGOGIE INTERNATIONAL REVIEW OF EDUCATION

Vol. 39, n° 1-2, mars 1993 - Education en matière de population*

Ce numéro spécial, préparé pour le Congrès d'Istanbul sous la direction de E. BRUNSWIC, aborde, selon les points de vue de l'éducateur, du démographe et de l'homme politique, des thèmes comme les migrations, le vieillissement des populations et les relations entre population et environnement. L'importance de l'information du public et celle de l'éducation des femmes sur les questions de population sont mises en relief. Divers matériels didactiques sont présentés, ainsi qu'une bibliographie des ouvrages consacrés à ce domaine par l'UNESCO et le FNUAP. Au sommaire (bilingue français-anglais) figure en particulier :

- Michel Louis LEVY : Eduquer et informer la population sur la population.

On consultera également : Paul BELANGER : L'éducation des adultes et le vieillissement des populations. Tendances et enjeux, vol.38 n°4, 1992.

De plus, une bibliographie annotée a été établie sur le même sujet et fait l'objet du n° 265 (mars 1993) du *Bulletin du Bureau international d'Education* (Genève) disponible à l'Office des éditions de l'UNESCO, Place de Fontenoy, 75007 Paris.

* Cette revue est publiée par l'Institut de l'UNESCO pour l'Education, dirigé par Paul BELANGER (Canada), Feldbrunnenstrasse 58, W-2000 Hambourg, Allemagne. Co-éditeur : Kluwer Academic Publishers, P.B. 322, NL-3300 AH Dordrecht, Pays-Bas.

Directeur-Gérant : Jacques Magaud. - C.P. n° 13243 ADEP.
Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy. - D.L. 1^{er} trim. 1993.
I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14.
Tél. : (1) 43.20.13.45 - Fax : (1) 43.27.72.40 - Imp. : Bayard-Presses.

Le numéro	France : F	6,00	
Abonnement 1 an	France : F	55,00	Etranger : F 83,00
Abonnement 2 ans	France : F	105,00	Etranger : F 157,00
Abonnement 3 ans	France : F	143,00	Etranger : F 215,00